

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET INEGALITES : LA NOUVELLE QUESTION SOCIALE ?

Intervenants :

- **Jean-Marc BORELLO**, président du groupe SOS
- **Catherine LARRERE**, professeur émérite à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Modérateur :

- **Stéphane MARCHAND**, directeur et rédacteur en chef de Pour l'Eco

Compte-rendu réalisé par **Sabrina LEPEUPLE**, professeure de SES (académie de Bordeaux).

La question des inégalités nécessite des réponses à court terme, alors que la transition environnementale est un processus long qui peut avoir pour effet d'accroître les inégalités si elle n'est pas bien menée. Or, si les inégalités triomphent, la transition environnementale n'aura pas lieu. Comment la transition environnementale peut-elle être à la fois efficace dans des délais raisonnables et socialement acceptable ?

CATHERINE LARRERE : LE POIDS DES MOTS ET L'ACTUALITE DE MONTESQUIEU

Le terme "transition" est un mot faible, une période entre deux moments, mais il a été adopté ici pour une signification forte : il ne s'agit pas de continuer comme avant avec quelques contraintes (ce qui était l'objet du Développement Durable) mais de passer d'un système, d'un modèle à un autre.

La transition "énergétique" est avant tout technique, il s'agit de remplacer les énergies carbonées par des énergies non carbonées.

La transition "écologique" implique une transformation plus globale, et oblige donc à s'intéresser aussi à la question sociale.

Elle ne peut être "démocratique" que si les citoyens sont associés à cette transition. Et le rôle des pouvoirs publics est notamment d'accompagner leurs initiatives.

Dans *L'Esprit des lois*, Montesquieu écrivait : "les hommes, par leurs soins et par de bonnes lois, ont rendu la terre propre à être leur demeure". Il posait donc déjà la question de l'habitabilité de la terre, mais il n'en restait pas à une question technique : l'habitabilité de la terre nécessite de "prendre soin" de la nature et s'inscrit aussi dans un cadre politique grâce à de "bonnes lois". La transition écologique nécessite donc de redéfinir nos rapports à la terre.

JEAN-MARC BORELLO : LA TRANSITION DOIT ETRE ECOLOGIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE

SOS est un groupe associatif leader de l'Economie Sociale et Solidaire en Europe, spécialiste de la lutte contre toutes les exclusions. Il regroupe 650 associations, entreprises sociales et établissements (hôpitaux, maisons d'enfants, etc.) qui cherchent des solutions pour ceux qui sont en difficulté et construisent des alternatives pour qu'elles ne perdurent pas. Il emploie 20 000 salariés.



La responsabilité de l'ESS est d'innover. Les résultats sont nécessaires pour investir et répondre aux problèmes économiques, environnementaux et sociaux en même temps. L'entrepreneur social doit avoir plusieurs objectifs à la fois. On peut donner trois exemples :

- dans ses Ephad, SOS met au centre du dispositif le résident et a un modèle économique innovant qui permet à tous d'y accéder : pour les mêmes prestations, les loyers sont variables en fonction des revenus, ceux qui ont plus paient pour ceux qui ont moins.
- le groupe est présent dans les marchés nationaux comme Rungis pour récupérer des fruits et légumes et les livrer à un réseau de 800 épiceries solidaires à travers le pays. Il emploie pour cela des salariés en insertion qui sont formés aux métiers de caristes, logisticiens, etc. ; il permet à ceux qui en ont besoin d'accéder à des produits de qualité ; et il évite le gaspillage.
- SOS réouvre des bistrotts dans les petits villages avec un relai Poste. Dans l'un d'entre eux est expérimentée la mise à disposition en libre-service d'une voiture électrique.

Secteur privé, public et ESS ne s'opposent pas, ils doivent agir ensemble pour mesurer leur impact écologique et être en mesure de l'améliorer.

Pistes d'exploitation pédagogiques

- **Programme de SES de seconde** : le groupe SOS est un exemple d'organisation de l'Economie Sociale et Solidaire utilisable pour illustrer la diversité des producteurs (premier objectif d'apprentissage du chapitre "Comment crée-t-on les richesses et comment les mesure-t-on?")
- **Programme de SES de terminale** : la transition écologique peut être présentée comme un des facteurs possiblement générateurs de nouvelles inégalités, notamment en fonction du lieu de résidence (premier objectif d'apprentissage du chapitre "Comment est structurée la société française actuelle ?").
Le groupe SOS est une illustration de l'importance des relations de coopération que les différents acteurs doivent entretenir pour être efficaces en matière d'environnement, et la politique climatique est aussi un exemple d'action des pouvoirs publics qui peut faire l'objet de débats compte tenu des nouvelles inégalités qu'elle peut créer (premier et dernier objectif d'apprentissage du chapitre "Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?").

Quelques ressources...

- Site de l'association SOS : <https://www.groupe-sos.org/>
- **Catherine Larrère**, *Les philosophies de l'environnement*, Puf, 1997
- **Catherine et Raphael Larrère**, *Du bon usage de la nature, pour une philosophie de l'environnement*, Aubier, 1997 rééd. 2009
- **Catherine Larrère**, *Les inégalités environnementales*, Puf, 2017